

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE VOILE HABITABLE

Du 24 au 27 mai 2018 au Havre

AVIS DE COURSE

Autorité organisatrice: la Ligue de Normandie du Sport Universitaire en collaboration avec la Ligue de Normandie de Voile.

1. Règles:

1.1. La régata sera régie par:

- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- l'annexe Q ([http://www.sailing.org/tools/documents/AppendixQ2009-\[6740\].doc](http://www.sailing.org/tools/documents/AppendixQ2009-[6740].doc))
- le règlement général de la FFSportU
(http://www.sport-u.com/uploads/2017/2018/PATRICIA/dp/voile_dp_2018.pdf)
- les règles d'utilisation des bateaux fournis jointes en annexe aux Instructions de course.
- les règles de classe du J80 ne s'appliqueront pas.
- les règlements fédéraux.

1.2. Sécurité et équipement:

- les équipages devront porter leurs **équipements individuels de flottabilité à tout moment sur l'eau.**
- Ces équipements seront fournis par l'autorité organisatrice, mais les équipages peuvent utiliser leurs gilets de sauvetage personnels homologués.
- Les équipages doivent apporter une VHF portable en état de marche pour la communication avec le comité de course.
- les équipages sont autorisés à apporter des outils (tournevis, clés, couteau, ruban adhésif, élastiques, bouts, matériel pour penons, montre, chronomètre, compas, manilles et manillons, velcro, chaise de calfat ou boudrier, poulies, pavillon rouge).

1.3. Utilisation des bateaux et demande de réparation:

Tous les efforts étant faits pour que les bateaux soient identiques, des variations ne pourront faire l'objet d'une demande de réparation (ceci modifie la RCV 62)

Le comité de course se réserve le droit d'imposer un type de voilure commun à tous les bateaux engagés. Les modalités de communication aux concurrents de cette décision seront définies dans les instructions de course.

1.4. Attribution des bateaux:

L'épreuve se court sur des **J80**.

Les bateaux seront fournis avec une GV, un foc et un spinnaker asymétrique.

L'attribution des bateaux se fera par tirage au sort pour chaque phase. Voir programme.

1.5 Grade:

Le grade 4 a été demandé pour l'épreuve.

2. Publicité:

En application de la réglementation 20.4. de World Sailing (code de publicité), les bateaux étant fournis par l'Autorité Organisatrice, la publicité autorisée selon ce code sur l'équipement fourni sera réservée à l'Autorité Organisatrice.

3. Admissibilité:

3.1. Les équipages sont composés de 4 ou 5 étudiants de la même AS, de la même ville ou de la même académie. Le nombre d'équipiers devra être constant pendant la durée de l'épreuve. Chaque équipage pourra prévoir un remplaçant. Chaque équipier devra être en possession de :

- sa **licence FFVoile 2018**
- sa **licence FFSportU**
- sa **carte d'étudiant 2017/2018.**

Le poids maximum de l'équipage pesé lors de l'inscription est de **350kg.**

Deux catégories régateront ensemble : Open (masculin ou mixte) et Féminine. Deux classements séparés seront établis à la fin de l'épreuve.

3.2. Vingt équipages seront admis pour l'épreuve. Pour être retenus, les équipages devront avoir participé en amont à une des épreuves sélectives référencées ou académiques, inter académiques d'habitable en flotte collective. Une liste complémentaire sera établie en prévision de désistements.

La commission mixte nationale FFSport U désignera les équipages retenus. Ces derniers en seront informés par mail et devront rapidement faire les démarches d'inscription auprès de l'organisation.

4. Inscription:

4.1. Seules les équipes sélectionnées peuvent confirmer leur inscription.

La participation est de 550 € par équipage (4 étudiants), 50 € par personne supplémentaire.

Cette participation comprend la mise à disposition des bateaux, l'accueil des participants avec une découverte des produits locaux le jeudi soir, la soirée de convivialité du vendredi soir et les midis sur l'eau le vendredi, samedi et dimanche (sandwich).

4.2. Lors de la confirmation des inscriptions, chaque équipage devra remettre à l'organisateur un chèque de caution de 1800 € à l'ordre du CRSU Rouen. La caution sera encaissée à hauteur du prix des réparations seulement en cas de dommage sur le bateau ou de dégradation dans les locaux utilisés durant l'épreuve.

La caution pour le bateau correspond à la limite de responsabilité pour chaque skipper pour chaque incident. Dans l'éventualité où une déduction est faite sur la caution, le skipper devra remettre la caution à sa valeur d'origine à la fin de chaque jour pour maintenir son droit de participation.

4.3. Chaque équipage doit avoir rempli le dossier d'inscription par le lien internet :

<https://goo.gl/forms/OkFLLx9XXn30C98E3> **voir dernière page**

Après cette date, l'Autorité Organisatrice se réserve le droit de refuser une inscription tardive et de sélectionner une autre équipe.

Le solde de l'inscription et la caution doivent être payés avant le premier jour de course.

5. Programme:

| | | |
|--------------------|----------------------------------|---|
| Jeudi 24 mai | 13h30 14h00 15h30 | Ouverture du PC terre et confirmation des inscriptions Pesée des équipages et remise des IC Entraînement groupe 1 Entraînement groupe 2 |
| Vendredi 25 mai | 08h30 09h00 10h30 18h30 | Inscriptions Briefing général, tirage au sort des bateaux Premier signal d'attention Retour à terre, débriefing avec les équipages |
| Samedi 26 mai | 09h00 10h00 18h30 | Briefing des skippers Premier signal d'attention Retour à terre, débriefing avec les équipages |
| Dimanche 27 mai | 09h00 10h00 Vers 17h00 | Briefing des skippers Premier signal d'attention Proclamation des résultats |

Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera donné après **16h00**

6. Instructions de course:

Les IC seront disponibles à la confirmation des inscriptions et sur le site :

<http://www.sport-u.com/index.php?page=calendriers-sports-ind>

7. Parcours:

7.1. Les parcours seront des parcours construits du type « bananes ».

La zone de course se situe en baie du Havre, au nord du chenal.

7.2. Le format de course comprend une phase de qualification et une phase finale avec deux groupes « or » et « argent ».

8. Lieu

Le bureau de course se situe dans les locaux de la ligue de voile.

9. Système de pénalités:

Les courses pourront être arbitrées selon l'Annexe Q des RCV.

10. Classement:

10.1. Un minimum de 2 courses devra être couru pour valider l'épreuve.

10.2. Quand 2 ou 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses. Quand 4 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des ses courses, moins la plus mauvaise.

10.3. À partir du classement général final seront décernés les titres de champion de France Universitaire Open et Féminines.

11. Limitation de sortie d'eau:

11.1. Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du Comité de Course.

11.2. Le nettoyage des bateaux sous la ligne de flottaison par les concurrents est interdit.

12. Communication radio:

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne soient recevables par tous les concurrents. (DP)

13. Récompenses:

Des prix seront remis aux 3 premiers de chaque classement.

14. Décharge de responsabilité

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir RCV 14 décision de courir. l'Autorité Organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant , pendant , qu'après la régata.

15. Informations complémentaires:

Veillez contacter la Ligue Normandie du Sport Universitaire de Rouen :

Tél : 02 35 14 81 99

Mail : jerome.dupel@gmail.com

Paiement des frais d'inscription:

- Par chèque à l'ordre du CRSU Rouen à remettre sur place
- Par virement de préférence : merci de préciser l'objet et l'AS de l'équipage.
-



Relevé d'Identité Caisse d'Épargne

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

| | | | | |
|---------------|------------------|-----------------|--------------|----------------------|
| 11425 | 00900 | 08056663685 | 56 | CE NORMANDIE |
| <i>c/etab</i> | <i>c/guichet</i> | <i>n/compte</i> | <i>c/rce</i> | <i>domiciliation</i> |

IBAN (Identifiant international de compte)

| | | | | | | |
|------|------|------|------|------|------|-----|
| FR76 | 1142 | 5009 | 0008 | 0566 | 6368 | 556 |
|------|------|------|------|------|------|-----|

BIC (Identifiant international de l'établissement)

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | E | P | A | F | R | P | P | 1 | 4 | 2 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|

Intitulé du compte CRD SPORT U HAUTE NORMANDIE
4E ETAGE 4EME ETAGE
BAT STAPS 4 BATIMENT STAPS 4
4 BOULEVARD ANDRE SIEGFRIED
76821 MONT ST AIGNAN CEDEX

MONT SAINT AIGNAN
CENTRE COMMERCIAL COLBERT
76130 MONT ST AIGNAN
TEL : 08.20.82.09.75

Caution pour le bateau: 1 800 € à remettre sur place

FICHE D'INSCRIPTION

Afin de nous faciliter l'organisation, nous vous prions de bien vouloir renseigner la fiche d'engagement en ligne (cf lien ci-dessous) le plus rapidement possible,
au plus tard le 12 mai 2018 dernier délai :

<https://goo.gl/forms/QkFLLx9XXn30C98E3>

POUR INFORMATION

POUR COMPLÉTER LE DOCUMENT EN LIGNE VOICI LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS

Informations générales : CRSU d'appartenance, Nom complet de l'Association Sportive (et sigle), Nom du responsable, Tel du responsable (port), Email du responsable

Informations Equipage :

Barreuse ou Barreur : Nom, Prénom, Sexe, N°licence FFSU, N°licence FF Voile

Equipier N°2 : Nom, Prénom, Sexe, N°licence FFSU, N°licence FF Voile

Equipier N°3 : Nom, Prénom, Sexe, N°licence FFSU, N°licence FF Voile

Equipier N°4 : Nom, Prénom, Sexe, N°licence FFSU, N°licence FF Voile

Equipier N°5 : Nom, Prénom, Sexe, N°licence FFSU, N°licence FF Voile

Remplaçant(e) : Nom, Prénom, Sexe, N°licence FFSU, N°licence FF Voile

En cas de problèmes :

C.R. Sport U – Haute-Normandie

Bâtiment STAPS 4 – 4^e étage

4 Bd André Siegfried

76821 Mont-Saint-Aignan Cedex

Tel : 02.35.14.81.99

E-mail : jerome@sportu-hnormandie.com